

PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE UCA-2020-386 CONCERNANT LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS AUX ÉLECTIONS DU 13 OCTOBRE 2020 AUX CONSEILS DE COMPOSANTES DE L'UCA (RENOUVELLEMENT GLOBAL OU PARTIEL) ET AUX CONSEILS DES ÉCOLES DOCTORALES (RENOUVELLEMENT PARTIEL)

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 713-1 et suivants, L. 719-1, L. 719-2, L. 721-1 à L. 721-3, D. 713-1, D. 719-1 à D. 719-40, D. 721-1 à D. 721-8 ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'arrêté UCA-2020-326 portant organisation des élections (renouvellement global ou partiel) des représentants aux conseils de composantes de l'UCA et des représentants des doctorants aux conseils des Écoles Doctorales de l'UCA ;

Vu l'arrêté UCA-2020-332 portant modification de l'arrêté UCA-2020-326 relatif à l'organisation des élections (renouvellement global ou partiel) des représentants aux conseils de composantes de l'UCA et des représentants des doctorants aux conseils des Écoles Doctorales de l'UCA ;

Vu l'arrêté UCA-2020-333 portant publication des listes électorales des élections du 13 octobre 2020 aux conseils de composantes de l'UCA (renouvellement global ou partiel) et aux conseils des Écoles doctorales (renouvellement partiel) ;

Vu l'arrêté UCA-2020-359 portant organisation des bureaux et sections de vote des élections du 13 octobre 2020 aux conseils de composantes de l'UCA (renouvellement global ou partiel) et aux conseils des Écoles doctorales (renouvellement partiel) ;

Vu l'arrêté UCA-2020-365 portant recevabilité des candidatures aux élections du 13 octobre 2020 aux conseils de composantes de l'UCA (renouvellement global ou partiel) et aux conseils des Écoles doctorales (renouvellement partiel) ;

Vu l'arrêté UCA-2020-377 portant composition des bureaux et sections de vote des élections du 13 octobre 2020 aux conseils de composantes de l'UCA (renouvellement global ou partiel) et aux conseils des Écoles doctorales (renouvellement partiel) ;

Vu l'arrêté UCA-2020-386 portant proclamation des résultats élections du 13 octobre 2020 aux conseils de composantes de l'UCA (renouvellement global ou partiel) et aux conseils des Écoles doctorales (renouvellement partiel) ;

ARRETE

Article 1 :

L'article 12 de l'arrêté UCA-2020-386 est modifié comme suit :

« Sont déclarés élus au sein du conseil de composante de l'INSPE :

[...]

- Collège USAGERS (élections partielles)

- « CGT Éducation »

- TITULAIRES :

- Lucas MATICHARD

- Julie BERNARD

Elise FOUYER

SUPPLÉANTS :
Mathieu JOLAS
/
/

[...]

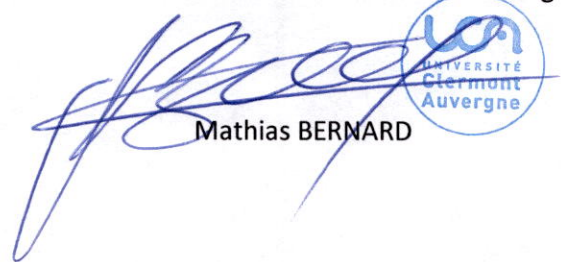
Article 2 – Dispositions diverses

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux des composantes de l'UCA concernées et sur l'intranet (<https://www.uca.fr/elections/>).

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22/10/2020

Le Président de l'Université Clermont Auvergne


Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le 23 OCT. 2020
- Publié le 23 OCT. 2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

CONSEIL : INSPE

COLLEGE : USAGERS

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Quotient électoral (suffrages/sièges)
1123	10	0	10	0,89%	4	2,5

Listes et candidats	Nombre de voix par liste	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidats élus
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Liste : "CGT Éducation" Candidats : 1. Lucas MATICHARD 2. Julie BERNARD 3. Mathieu JOLAS 4. Elise FOUYER 5. / 6. / 7. / 8. /	7	2	1	3	Titulaires : Lucas MATICHARD Julie BERNARD Elise FOUYER Suppléants : Mathieu JOLAS / / Application de l'article D.721-4 du code de l'éducation relatif à l'attribution du dernier siège à pourvoir
Liste : "Former et être formé.e pour éduquer, enseigner, évoluer" Candidats : 1. Antoine DESLANDES 2. Clara DUPUYLOLIER 3. Alexandre CROUZET 4. Mathilde GLAVET 5. / 6. / 7. / 8. /	3	1	0	1	Titulaire : Antoine DESLANDES Suppléants : Clara DUPUYLOLIER
Totaux	10	3	1	4	

A Clermont-Ferrand, le 15/10/2020

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD

